

## COMMUNE DE VERNIER

### PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

### **Vroum Vroum au chemin de la Muraille**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Les excès de vitesse sont fréquents dans la zone de la ZI du Lignon et particulièrement sur le chemin de la Muraille. Or celui-ci longe le quartier de Gordon-Bennett, très fréquenté par les enfants à vélo et trottinette.

Prisé par les adeptes de tuning, le chemin de la Muraille est souvent confondu avec une piste de course, permettant de tester les qualités des moteurs des bolides.

Avant qu'un drame ne se produise (des pointes de vitesse entre 70 et 100 km/h sont fréquemment constatées), il faut freiner les chauffards. Pourquoi ne pas poser des ralentisseurs sur la route, comme c'est le cas sur le chemin du Château-Bloch, qui ont le mérite de bien neutraliser la vitesse sur cet axe.

#### **invite le Conseil administratif :**

1. à prendre les mesures nécessaires pour freiner la vitesse sur le chemin de la Muraille afin de garantir la sécurité de nos enfants ;
2. à contacter les services du canton (OCT – direction de la régulation du trafic) afin de réfléchir à des solutions pour ralentir le trafic sur ce chemin.

Nicolas Aubert

Vernier, le 04 avril 2022